PONT-D'AINFORM !

Mairie de PONT D'AIN - FÉVRIER 2019

À VOS AGENDAS

- Samedi 2 février - Déjeuner dansant de la FNACA à la salle des fêtes à 12 h
- Samedi 2 février - Conscriflette des Classes en 3 et 8 à l'Escale à 9 h
- Mercredi 6 février - Assemblée Générale des Amis de la Catherinette à 20 h
- Samedi 9 et dimanche 10 février - Tournoi de foot des jeunes au gymnase à 9 h
- Vendredi 15 février - Concours de coinche de la Boule des Marronniers à 18 h 30
- Vendredi 15 février - A. G. des classes en 9 et 4 à la salle des associations à 19 h 30
- Lundi 18 février - Conseil Municipal en mairie à 20 h
- Samedi 2 mars - Vente de boudin de la Boule d'Oussiat à partir de 9 h

INFOS MAIRIE

■ TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 1er janvier, la perception de Pont d'Ain ne reçoit plus les particuliers. Ils doivent s'adresser dorénavant à Bourg-en-Bresse (voir sur votre feuille d'impôts).

ÉTAT CIVIL

Naissances

15 décembre - **Salima** Malek BELHOUA

20 décembre - **David** ELIZBARASHVILI

22 décembre - **Asya** ZINKAL

22 décembre - **Ayaz** ZINKAL

22 décembre - **Alya** ZINKAL

10 janvier - **Mohammed** Reda MESNAOUI

Décès

14 décembre - Jeannine Paulette BORNALLET épouse JANTON

28 décembre - Denis BRENANS

6 janvier - Andrée LYONNET

9 janvier - Annette Albertine PAVIOLO veuve GUTTIN

13 janvier - Yvonne Alice BŒUF veuve DESBANS

INFOS MAIRIE

■ DISCOURS DES VŒUX 2019

Le dimanche 13 janvier, en matinée, le Maire et son conseil municipal avaient convié la population locale pour la cérémonie des vœux à la salle des fêtes, toujours aussi bien décorée par le responsable des espaces verts et le Comité de Fleurissement. Après quelques morceaux magnifiquement interprétés par les Marins de l'Oignin et la présentation des vœux au Maire et à ses proches par Marie-Claire Bulliffon, adjointe, le Maire a lui-même souhaité des vœux de santé, de force et de persévérance à tous les élus départementaux et locaux, à toutes les personnalités présentes, à tous les acteurs de la vie communale et à la population pondinoise qui s'était déplacée nombreuse. Résumé et extraits du discours de Gérard Guichard, Maire.

«*Pour commencer, je vais pousser un petit coup de gueule : de mi-novembre à fin décembre, Pont d'Ain a vécu ce qu'a vécu ou vit encore une bonne partie de la France. Au rond-point du Pont Rompu, des manifestants ont brûlé, jours et nuits, des centaines de pneus, de palettes polluées et des tonnes de bois vert. Le service des routes du Département a évalué à la louche à 60 000 €, le coût de la réfection en enrobé de la bande de roulement, auxquels il faut ajouter environ 10 000 € pour la signalisation verticale (les panneaux directionnels) et horizontale. De plus, la chaleur des foyers a fait fondre certains câbles électriques enterrés alimentant les candélabres. Résultat, plus d'éclairage depuis 3 semaines, un problème de sécurité et un coût de remise en état supplémentaire estimé à 10 000 €. Et, pour en finir sur le sujet, devinez qui va payer : et bien vous les administrés, nous les contribuables. A moins que nous aussi, nous organisions une cagnotte. Voilà c'est fait !!*

2018 fut encore une année intense en terme de réalisations communales et a vu l'aboutissement de plusieurs projets. Un des gros chantiers de l'année écoulée a été la requalification de la place du Champ de Foire. Le nouveau plan de circulation, ainsi que les plateaux surélevés, améliorent la sécurité tout en augmentant le nombre de places de stationnement. Coût des travaux (voirie, réseaux divers, aménagements paysagers, maîtrise d'œuvre) : 840 000 € TTC.

L'année dernière, je vous avais également annoncé la réalisation d'un parking de covoiturage de 50 places à l'entrée ouest de la commune, tout près du giratoire desservant l'autoroute. Ce nouveau parking, fonctionnel, est équipé de deux postes de rechargement pour véhicules électriques. Il est opérationnel depuis le mois de décembre. Coût de l'opération : 230 000 € (financé à 50 % par APRR).

La rénovation et la mise en accessibilité du bloc sanitaire C du Camping de l'Oiselon a été terminée avant le grand rush de l'été. La suite de la rénovation a repris au niveau du bloc A, dès la fin de la saison touristique. Les locaux d'accueil, ainsi que les accès seront également mis aux normes, et ce, dès la mi-janvier. Le coût de l'opération (études et travaux) est de 400 000 €.

Comme promis, nous avons continué à remplacer les lampadaires vétustes et les appareils à vapeur de mercure, de notre réseau d'éclairage public. Une autre dépense importante de 2018 a été l'achat, pour les services techniques municipaux, d'un tracteur neuf équipé d'un chargeur, pour une valeur de 79 900 €.

Pour 2019, certains dossiers sont déjà bien avancés, à commencer par l'aménagement de la traverse piétonne qui reliera la rue Brillat Savarin et les commerces, au Champ de Foire. Le parking de l'entrée nord de la ville fera l'objet d'une mise en enrobé sur 3 400 m² (après que nous ayons résolu le problème de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement), la bibliothèque communale, en lieu et place de l'ex-épicerie sera aménagée.

L'école du Centre est un dossier beaucoup plus complexe sur lequel planche un cabinet d'architectes depuis quelques mois, afin de composer un agrandissement (6 ou 7 salles) et une mise aux normes d'accessibilité. Ce bâtiment et les cours de récréation sont sur plusieurs niveaux, voire même demi-niveaux et l'installation d'ascenseurs n'est pas aisée.

Je terminerai cette liste non-exhaustive des projets de 2019 par un dossier qui va occuper les élus bien au-delà de cette année et même de ce mandat. Je veux vous parler d'assainissement. L'étude lancée en 2016 pour l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement collectif arrive à son terme et le document sera soumis au Conseil municipal dans quelques semaines. Elle a fait ressortir quatre axes de travail qui engendreront chacun des coûts très importants au cours des 10 prochaines années. A ce jour, le coût total du programme d'investissement a été évalué à 6 250 000 € HT. Nous commencerons dès 2019 avec, normalement, la mise en séparatif du chemin des Agneloux, l'amélioration du clarificateur de la STEP et la construction d'un bassin de stockage tampon d'eaux usées de 940 m³. Le montant alloué à cette première phase sera de 850 000 € HT.

Pour 2019, si certains projets prennent forme, nous ne devons pas oublier que le financement est la clé de tout. Aussi, nous serons peut-être contraints d'envisager un étalement sur plusieurs années.

Lors de ces vœux, je voudrais exprimer à la fois un regret et une satisfaction.

Le regret concerne la ZAC des Maladières : l'aménageur-bailleur social, propriétaire des 15 hectares, titulaire de permis de construire pour 485 logements, ayant déjà investi plus de 4 millions d'euros, ne s'est toujours pas positionné sur la suite qu'il pense donner à ce dossier. Je rappelle que la notification des permis de construire date de décembre 2016 et n'est donc valable que jusqu'en décembre 2019.

La satisfaction : il y a un an, presque jour pour jour, je vous annonçais que la construction du site logistique, baptisé Ecosphère logistique, situé près du rond-point de l'autoroute, serait terminée dans le second semestre 2018. Je vous annonçais également que sur les 12 cellules de 6 000 m² chacune, soit 72 000 m² de stockage et 1 800 m² de bureau, il y avait un potentiel de 200 à 250 emplois à terme. Eh bien l'objectif est réalisé ! 7 cellules sont occupées par ID Logistic et son client Descours et Cabaud, avec à ce jour, un effectif de 160 personnes, 3 cellules sont occupées par XPO et son client depuis le 2 janvier : l'effectif à ce jour est de 50 personnes, avec l'objectif de passer rapidement à 70. Les 2 dernières cellules ont également trouvé preneur et le nom de la société nous sera communiqué sous quelques semaines. L'objectif des 200 emplois est déjà atteint et le seuil des 250 n'est pas loin de l'être.

A tous, je veux faire vivre l'espoir d'une vie meilleure, remplie de joie, de bonheur et de bonne santé. Pondinoises, Pondinois, chers amis, je vous souhaite de la part de tout le Conseil Municipal, une belle et heureuse année 2019 ».

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Date limite d'inscription (pour pouvoir voter lors des élections européennes) : **dimanche 31 mars 2019**.

Prochain scrutin : élections européennes du 26 mai 2019 (peuvent voter à ces élections, les électeurs de nationalité française et les ressortissants de l'un des pays membres de l'Union Européenne).

Modalités d'inscription : remettre au secrétariat de mairie le formulaire complété et signé (document à retirer en mairie ou à télécharger sur service-public.fr), accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ RENCONTRE ASSOCIATIONS-ÉLUS (es) et NOUVEAUX HABITANTS

Cette rencontre aura lieu le vendredi 22 mars 2019 à 19 h à la salle des fêtes. Proposée par le Conseil municipal, cette manifestation permettra aux nouveaux arrivants de se faire connaître et ils pourront ainsi rencontrer les associations (sportives ou autres), afin de s'intégrer au mieux dans les associations de leur commune. Alors, nouveaux pondinois que nous ne pouvons pas contacter directement, n'hésitez pas et venez à cette soirée conviviale ...

INFOS ASSOCIATIONS

■ CONSCRITS EN 3 ET 8

Venez vous régaler le 2 février à l'Escale au Blanchon avec la « conscriflette » (tartiflette) cuite au four du Blanchon. Sur place ou à emporter. Réservations au 07 83 32 86 08.

■ DÉJEUNER DANSANT DE LA FNACA

Les adhérents de la FNACA et leurs amis partageront une bonne table à l'occasion du déjeuner dansant qui aura lieu le samedi 2 février à 12 h à la salle des fêtes. L'orchestre Oliv Musette animera cette journée festive et conviviale.

■ AG DES AMIS DE LA CATHERINETTE

Les Amis de la Catherinette seront en Assemblée Générale le mercredi 6 février à 20 h à la salle de réunion de la mairie. Au menu : rapport moral, bilans financiers annuels, entretien du site, projets de fêtes, ... Un pot de l'amitié terminera la réunion.

■ TOURNOI DE FOOT DU FCBA

Le Football Club des Bords de l'Ain organise son tournoi jeunes au gymnase les samedi 9 et dimanche 10 février à partir de 9 h. Ce tournoi est réservé aux catégories U9 (7 et 8 ans), avec 16 équipes le samedi matin, U7 (5 et 6 ans), avec 16 équipes le samedi après-midi, et les U11 (9 et 10 ans), avec 16 équipes également le dimanche. Au total : 3 catégories, 48 équipes, 400 enfants environ. Tous ces enfants auront droit à un goûter, ainsi que des médailles et des coupes. Sur place, buvette, restauration, animation et tombola.

■ LA JOURNÉE DES CONSCRITS

Le banquet des classes en 9 et 4 aura lieu le samedi 13 avril à Druillat. Il sera précédé d'un défilé à Pont d'Ain et d'un apéritif offert. La fiche d'inscription est disponible sur le site classespontdain.jimdo.com ou auprès de chaque responsable de classe. Inscriptions jusqu'au 30/03/2019. Infos : 06 20 31 10 58.

Assemblée générale des classes en 9 et 4 le vendredi 15 février à 19 h 30 à la salle des associations sur le champ de foire.

■ BOUDIN DE LA BOULE D'OUSSIAT

L'Amicale Boule d'Oussiat procède à une vente de boudin au local des Brotteaux le samedi 2 mars à partir de 9 h. Renseignements et réservations au 06 03 67 47 92.

INFOS SCOLARITÉ

■ AU COLLÈGE

Financé par le Département, le PSC1 (diplôme de premiers secours) a été obtenu par 4 classes de 3e. Leur « diplôme » leur a été remis le 9 janvier par Madame la Principale du collège, secondée par l'adjointe de la mairie, et en présence d'un représentant de la gendarmerie, des pompiers dont le responsable des casernes du Bugey, du Lieutenant Alain Vincent de Bourg-en-Bresse, responsable des formations PSC1, du chef de corps de Pont d'Ain accompagné d'un gradé. Les jeunes étaient bien à l'écoute des différents discours car cette formation leur sera utile à tout moment de leur vie et pourquoi pas les aider dans leur projet de carrière professionnelle.

Armano Studio - St Denis-en-Bugey - *Imprimé sur du papier certifié FSC. Ne pas jeter sur la voie publique.*